

La gazette

Guillestre

DECEMBRE 2025 - N°59



LA MUNICIPALITE DE GUILLESTRE
VOUS SOUHAITE DE TRÈS BONNES FÊTES
DE FIN D'ANNÉE ET VOUS PROPOSE
DEUX ÉVÉNEMENTS POUR CÉLÉBRER 2026 !



- **Lundi 22 Décembre 2025 à 17h00** : un spectacle familial décalé pour entrer dans la magie des fêtes : Jonglage, musique live, situations improbables et rires en cascade. Salle du Queyron. Gratuit.
- **Lundi 5 Janvier 2026 à 18h30** : Cérémonie des vœux de Madame Le Maire et de son équipe municipale, avec un apéritif musical. Salle du Queyron.

Le Conseil municipal s'est réuni le **mardi 9 décembre 2025**. Les principales délibérations suivantes ont été débattues et votées :

- **JARDIN DE LA TOUR** : La commune de Guillestre va réhabiliter l'espace public entre les nouveaux logements de la Place Albert (réalisés par le promoteur 3F) et la Tour d'Eygliers. Cet espace se dénommera Le Jardin de la Tour : un lieu ouvert à tous, végétalisé, avec des bancs, des espaces conviviaux et un point d'eau. Afin de mener à bien ce projet ambitieux de plus de 500 000 €, les élus ont sollicité le soutien financier du Département (à hauteur de 30%) et de l'Etat (également à hauteur de 30%).
- **LOGEMENT COMMUNAL** : La Mairie de Guillestre a pour but de réhabiliter un ancien logement situé dans le bâtiment de La Poste, afin de pouvoir le proposer prochainement à la location à une famille. Afin que ces travaux qui s'élèvent à un montant de 60 000 € (isolation, menuiserie, salle de bain/cuisine) soient menés à bien, les co-financeurs traditionnels seront sollicités : le Département (à hauteur de 50%) et l'Etat (à hauteur de 30%).
- **REFUGE ANIMALIER** : La convention tripartite entre la Commune de Guillestre, la commune d'Embrun et l'APAHD (Association pour la Protection des Animaux de Haute Durance) a été renouvelée. Cette dernière offre la possibilité à la commune de bénéficier des services du refuge animalier (puçage, castration...).

AGENDA



➤ **CONCERT DE NOËL** : L'école de musique et la Lyre des Alpes se réunissent pour vous offrir un grand concert. A partir de 16h, représentation de l'EMAG, suivie de l'harmonie municipale à 20h30. Boissons chaudes et gourmandises. **Samedi 20 décembre**. Gratuit. Salle du Queyron.

➤ **REVEILLON DU NOUVEL AN** : Avec l'association « les Amis de Torre Pellice ». Repas et bal dansant, **mercredi 31 décembre**, à partir de 20h. Sur réservation à l'office du tourisme. Payant. Salle du Queyron.

➤ **SPECTACLE** : « Le Cabaret philosophique », conférence improvisée, proposé dans le cadre du partenariat avec le théâtre du Briançonnais. Payant. **Jeudi 18 décembre, 20h**. Salle du Queyron. Durée 1h15 – à partir de 12 ans.

➤ **DON DU SANG** : **Vendredi 19 décembre**. Salle du Queyron.
<https://dondesang.efs.sante.fr/>

➤ **ANIMATIONS GRATUITES MEDIATHEQUE MILLE ET UNE PAGES** (sur réservation) :

- ✓ Atelier aide au numérique : le mercredi 17 décembre, de 15h00 à 17h00.
- ✓ Casque VR (réalité virtuelle). Le mercredi 7 janvier 2026 entre 9h00 et 11h00



BON A SAVOIR ...

- **DENEIGEMENT** : Pour faciliter le déneigement, merci de ne pas stationner sur la chaussée et de ne pas déblayer la neige sur l'espace public. Si les services techniques ne peuvent pas circuler, ils ne déneigeront que les parties accessibles.
- **RECENSEMENT DE LA POPULATION** : Pour rappel, celui-ci aura lieu à Guillestre du 15 janvier au 14 février 2026. Merci de réserver le meilleur accueil à nos agents recenseurs.
- **LISTES ELECTORALES** : Afin de pouvoir voter aux **élections municipales de mars 2026**, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales. Inscriptions en mairie jusqu'au 6 février 2026.
- **CENTRE DE LOISIRS** : Les inscriptions pour les vacances de février seront ouvertes **dès le 12 janvier**.
- **NAVETTES SKIEURS HIVERNALES GRATUITES** : Elles reprennent du service entre Guillestre et Risoul, à partir du **samedi 20 décembre**. Retrouvez les horaires sur le site www.villedeguillestre.fr (participation financière de la commune).
- **FORFAITS DE SKI ENFANTS** : Vous pouvez récupérer vos forfaits dès à présent à l'accueil de la mairie lors des horaires d'ouverture.
- **INSCRIPTIONS REPAS DES AINES** : **Dimanche 18 janvier** à la salle du Queyron. Repas dansant offert par le CCAS de Guillestre. Inscriptions en mairie jusqu'au 5 janvier 2026. Se présenter avec une carte d'identité et un justificatif de domicile à l'accueil de la mairie (+ 65 ans).
- **ENQUETE PUBLIQUE** : 15/12/2025 au 16/01/2026 - Périmètre Délimité des Abords de Mont-Dauphin et mise en comptabilité du PLU de Guillestre. Afin d'assurer la préservation du site de Mont-Dauphin - fortification Vauban, inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, la Direction des Patrimoines, de l'architecture et des espaces protégés a procédé à la définition d'un Périmètre Délimité des Abords. En parallèle la commune de Guillestre doit mettre en comptabilité son Plan Local d'Urbanisme (PLU). Une enquête publique conjointe à ces deux procédures se déroulera du 15/12/25 au 16/01/2026. Le commissaire enquêteur se tiendra à disposition du public pour recevoir ses observations et propositions, en Mairie de Guillestre, **le 06/01/2026 de 08h30 à 11h30**. Plus d'infos sur le site internet de la commune.



➤ **VILLES ET VILLAGES FLEURIS** : Bonne nouvelle ! Le Jury Régional du Label Qualité de Vie « **Villes et Villages Fleuris** », a décidé d'attribuer à la commune le label « 3 Fleurs ». La commune poursuit son engagement pour améliorer le cadre de vie des administrés et l'accueil des visiteurs. Plus d'infos à venir prochainement dans la revue municipale.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : mardi 13 janvier 2026 à 20h30

Salle du conseil de la mairie

La séance est publique. Contact : www.villedeguillestre.fr ou 04.92.45.04.03